

Annexe 1

à la Convention relative à l'octroi d'une subvention par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés dans le cadre du Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors

Appel de fonds

Pour déclencher le versement des fonds, merci de bien vouloir transmettre ce document au RFVAA rempli et signé : → Une première fois, lors de la notification des résultats, accompagné d'un RIB et de la convention signée ; → Une seconde fois, lorsque le projet est mis en œuvre, accompagné du bilan (qualitatif et financier).

Conformément à la Convention relative à l'octroi d'une subvention par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés dans le cadre du Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, nous avons l'honneur de vous demander la mise à disposition du premier versement de 50 % de la subvention qui a été accordée dans le cadre du fonds d'appui, soit 2 871 €.

Nous vous prions d'agréer l'expression de notre franche collaboration.

Date :

Nom, Prénom et fonction du signataire :

Nom de la collectivité lauréate : Commune de Trouville-sur-Mer

Signature :



FONDS D'APPUI POUR DES
TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

